



Assemblée des États Parties

Distr. : générale
2 octobre 2014

FRANÇAIS
Original : anglais

Treizième session

New York, 8-17 décembre 2014

Élection des juges de la Cour pénale internationale : guide pour la cinquième élection

Note du Secrétariat

1. La présente note a été établie en application de la résolution ICC-ASP/3/Res.6 du 10 septembre 2004 concernant les modalités de présentation des candidatures et d'élection des juges de la Cour pénale internationale. Au paragraphe 25 de cette résolution, le Président de l'Assemblée des États Parties est prié de distribuer à tous les États Parties, avant le jour de l'élection, le texte des instructions, ainsi que des exemplaires des bulletins de vote.
2. Le Secrétariat, en consultation avec le Bureau de l'Assemblée des États Parties, a préparé le texte qui contient les règles du scrutin ainsi que le bulletin de vote pour la cinquième élection des juges de la Cour pénale internationale.
3. Les règles du scrutin énoncées dans l'annexe de la présente note (et le spécimen de bulletin de vote qui les accompagne) ne valent que pour le premier tour de scrutin. Au cas où le nombre des juges élus à l'issue du premier tour de scrutin n'atteindrait pas le nombre requis, les règles du scrutin seront ajustées et un nouveau bulletin de vote sera établi en fonction des résultats du premier tour de scrutin ou du tour qui précède, conformément aux dispositions de la résolution ICC-ASP/3/Res.6.

Annexe

Premier tour de scrutin : Élection de 6 juges de la Cour pénale internationale

Règles du scrutin

1. Veuillez placer un « X » dans la case située à gauche du nom des candidats pour lesquels vous voulez voter. Seuls les candidats dont le nom figure sur le bulletin de vote sont éligibles.
2. Votez pour 6 candidats au maximum. Les bulletins de vote exprimant des voix pour plus de 6 candidats seront déclarés nuls.
3. Votez pour au moins 2 candidats dont le nom figure sur la liste B. Les bulletins exprimant des voix pour moins de 2 candidats dont le nom figure sur la liste B seront déclarés nuls.
4. Votez pour au moins 1 candidat originaire d'un État d'Asie-Pacifique et 2 candidats originaires du Groupe des États d'Europe orientale. Les bulletins de vote qui ne satisferont pas au nombre de votes minimum requis par région seront déclarés nuls.
5. Votez pour au moins 1 candidat masculin. Les bulletins de vote qui ne satisferont pas au nombre de votes minimum requis par sexe seront déclarés nuls.
6. Si vous remplissez toutes les conditions minimales énoncées aux paragraphes 3, 4 et 5 ci-dessus en utilisant moins de 6 voix, vous pouvez vous abstenir de voter pour les candidats restants.
7. Veuillez vérifier votre bulletin de vote pour vous assurer que des voix ont été exprimées :
 - a) Pour 6 candidats au maximum ;
 - b) Pour au moins 2 candidats figurant sur la liste B ;
 - c) Pour au moins 1 candidat originaire d'un État d'Asie-Pacifique et 2 candidats originaires du Groupe des États d'Europe orientale ; et
 - d) Au moins 1 candidat masculin.

EXEMPLE DE BULLETIN DE VOTE

21-F-021014

	VOTE FOR A MAXIMUM OF 6 CANDIDATES			
	VOTE FOR AT LEAST 2 LIST B CANDIDATES AND 1 MALE CANDIDATE			
	LIST A		LIST B	
	MALE	FEMALE	MALE	FEMALE
AFRICA	<input type="checkbox"/> Mr. Abdelkader BAHLOUL (Tunisia)		<input type="checkbox"/> Mr. Antoine Kesia-Mbe MINDUA (Democratic Republic of the Congo) <input type="checkbox"/> Mr. Emmanuel Yaw BENNEH (Ghana)	<input type="checkbox"/> Ms. Reine Adelaide Sophie, ALAPINI-GANSOU (Benin) <input type="checkbox"/> Ms. Harimahefa RATIARAI SOA (Madagascar)
ASIA-PACIFIC VOTE FOR AT LEAST 1 CANDIDATE	<input type="checkbox"/> Mr. Chang-ho CHUNG (Republic of Korea)	<input type="checkbox"/> Ms. Maria Natércia Gusmão PEREIRA (Timor Leste)		
EASTERN EUROPE VOTE FOR AT LEAST 2 CANDIDATES	<input type="checkbox"/> Mr. Pavel GONTŠAROV (Estonia) <input type="checkbox"/> Mr. Piotr HOFMA SKI (Poland) <input type="checkbox"/> Mr. Mindia UGREKHELIDZE, (Georgia)		<input type="checkbox"/> Mr. Péter KOVÁCS (Hungary)	<input type="checkbox"/> Ms Toma BIRMONTIEN (Lithuania) <input type="checkbox"/> Ms. Zlata UR EVI (Croatia)
LATIN AMERICA/ CARIBBEAN			<input type="checkbox"/> Mr. Leonardo Nemer Caldeira BRANT (Brazil)	
WESTERN EUROPE AND OTHER	<input type="checkbox"/> Mr. Bertram SCHMITT (Germany) <input type="checkbox"/> Mr. Krister Hans THELIN (Sweden)		<input type="checkbox"/> Mr. Marc Pierre PERRIN DE BRICHAMBAUT (France)	